



**PASS
PATRIMOINE**

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DEVENEZ PARTENAIRE !

Des millions de Français ont franchi les portes d'un site patrimonial l'an dernier. Mais pour beaucoup, ils n'ont visité qu'un seul site. Et si le patrimoine devenait une expérience du quotidien ?

Le Pass Patrimoine réinvente la découverte de nos trésors culturels. Inspiré du *National Trust* britannique et développé à l'initiative de la Fondation du patrimoine, **il ouvre les portes du patrimoine à tous les Français.**

PASS PATRIMOINE : EXPLORER LE PATRIMOINE FRANÇAIS EN LE PRÉSERVANT

Un catalogue constitué de :

Visites

Des centaines de sites à travers la France : châteaux, musées, maisons d'illustre, lieux de mémoire, parcs et jardins etc.

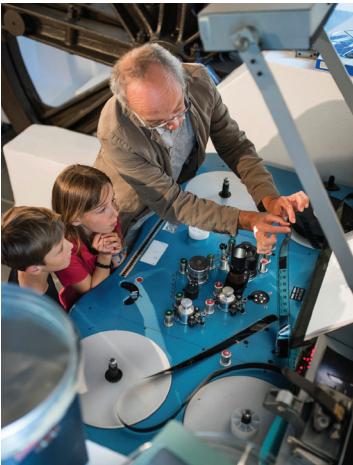
Expériences

Des expériences au croisement du tourisme, de la culture et de la découverte des territoires : visites guidées, ateliers, concerts, rencontres, gastronomie, spectacles etc.

Pour valoriser ensemble un patrimoine vivant, accessible à tous !

En pratique

- L'utilisateur achète son pass (numérique) mensuel avec un engagement de 12 mois.
- Ce pass lui donne un accès privilégié et sans surcoût aux sites partenaires et aux événements référencés sur le catalogue.



DEVENIR PARTENAIRE DU PASS PATRIMOINE

- **Accentuez** votre visibilité et votre notoriété
- **Obtenez** une source de revenus additionnels
- **Intégrez** des circuits patrimoniaux de tourisme lent
- **Profitez** d'une solution clé en main sans complexité technique
- **Bénéficiez** de l'accompagnement de la Fondation du patrimoine

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le Pass Patrimoine est une initiative portée par l'association éponyme qui a été créée par la Fondation du patrimoine. Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du patrimoine est le **premier acteur de la générosité en France en faveur du patrimoine.** Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, elle mobilise des financements publics et privés, grâce à des collectes de dons qui suscitent l'engagement du grand public comme des entreprises mécènes. Elle soutient ainsi chaque année plus de 1 000 sites sur tout le territoire et participe activement à la vie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

Expérience

30
ans d'expertise
44 000
projets accompagnés

Garantie

Des comptes publics
contrôlés par la cour
des comptes

Notoriété

Des projets d'envergure :
Notre-Dame de Paris,
Loto du patrimoine

Ancrage

1 300
salariés et bénévoles en
France métropolitaine et
Outre-mer

Ils nous ont déjà dit oui



domaine national de Chambord

CITADELLE
DE MARSEILLE



Château de Chantilly
INSTITUT DE FRANCE

“ Devenez partenaire du Pass Patrimoine et participez à un modèle vertueux de valorisation du patrimoine local ! ”

Guillaume Poitrinal, Président de la Fondation du patrimoine

Lancement en juin 2026
Rejoignez l'aventure !

Contactez-nous



En partenariat
avec :



**LA DEMEURE
HISTORIQUE**
et sa FONDATION MÉRIMÉE

Association Pass Patrimoine
153 bis, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine
partenaires@pass-patrimoine.fr